



Négociation nouvel accord ATI 1ère réunion

Le contenu de la négociation proposé par la Direction.

La Direction a la volonté d'uniformiser les conditions de travail et plus précisément de rationaliser l'organisation du temps de travail des populations du CCO et de la maintenance.

Ce nouvel accord est basé principalement sur la diminution de la plage horaire (diminuant de fait la prime dite de pénibilité) et l'instauration d'un service d'astreinte.

Pour le CCO

- La durée des vacances est plus courte.
- Le nombre de vacances passe de 232 à 251 par an en moyenne.
- La prime de vacation "S" passe de 40 à 25%.
- La prime de vacation "S+" passe de 25 à 0%.
- La prime de pénibilité diminue entre 2 et 6%.

Horaires	Avant	Après
En semaine	5h30 - Minuit	6h00 - 22h30
Samedi	5h30 - 20h	6h00 - 19h00
Dimanche	14h30 - 23h15	14h00 - 22h30

La prime d'astreinte devrait compenser cette perte de salaire. **Malheureusement pas pour le planning crew /transport!**

Pour la Maintenance

Le transfert de la maintenance en base la semaine et de celle en ligne le weekend entraîne :

- Le passage de 7 à 5 équipes.
- La réduction des équipes de weekend.
- L'intégration des MC dans les vacances.
- Suppression de la réserve et du fini/parti.
- La mise en place de 2 services d'astreinte (un de soir et un de J).

L'impact de ces dispositions :

- L'augmentation du nombre d'heures de travail effectif à 33h/sem des techniciens et superviseurs.
- La baisse de la prime de pénibilité de 37 à 32% pour les techniciens.
- La perte des 6 jours de repos compensateur induits par la suppression de la "réserve".
- **La prime d'astreinte ne compense pas la perte pour les techniciens.**

La Direction propose aussi :

- 2 jours de repos monétisables pour les techniciens pour pallier la perte de 6 jours de repos compensateur induit par la réserve.
- Pour les jours fériés : sacralisation de 2 jours fériés et la récupération des jours fériés travaillés pour tous.



AIRBUS AVIONS

S'ENGAGER POUR CHACUN
AGIR POUR TOUS



30 Mars 2026

L'avis de la CFDT

La CFDT reconnaît la volonté de la Direction de vouloir **assurer un salaire équivalent** aux salariés du CCO et de la maintenance. Ce n'est malheureusement **pas le cas** pour les personnes du planning crew et transport ni pour les techniciens de maintenance.

La CFDT signale que la **pénibilité** ne se joue pas sur une heure de travail de moins mais sur **l'enchaînement des changements d'horaire** qui est physiologiquement impactant.

Les propositions de la CFDT

Pour le CCO et la Maintenance

- **Reconnaître financièrement les compétences spécifiques** des agents du CCO et des techniciens de maintenance (ex APRS, B1, B2, Formation BORO...).
- Modifier la **formule de calcul de la pénibilité** : les **jours fériés** devant être considérés comme des dimanches ils doivent être valorisés en V4 et non en V0.
- Ajouter comme dans l'accord Airtac, "Chaque semaine de congés complète sera comptée 5 jours ouvrés et ce quel que soit le type d'horaire. Toutefois si un **jour férié est un jour normalement travaillé il ne sera pas décompté des congés**".
- Ajouter dans le préambule la notion de liberté accordée aux managers dans le cadre de la **gestion de la fatigue liée à la sécurité des vols** afin de permettre, par exemple, la suppression pour les techniciens de maintenance du dernier J en semaine 1b si le salarié a été déclenché plusieurs fois en astreinte et de permettre aux agents d'OPS d'effectuer les vacances de nuit en télétravail.

Pour le CCO crew et transport

- **Modifier le S+**, comme proposé précédemment en le repassant de 19h30 à 21h15.

Pour la maintenance

- Passage de la prime de piste en 12 mois (revalorisation).
- Revalorisation de la prime panier.
- Valoriser les 4 jours de réserve restant perdus.

**UNE QUESTION ?
NOUS SOMMES LÀ POUR VOUS !
RENCONTREZ-NOUS !**

Nathalie SILICI : 06 79 62 31 78

Sylvain MERCIER (CCO) : 06 71 81 33 09

Xavier DUREL (Maintenance) : 06 17 34 18 14

SUIVEZ-NOUS !

cfdt-airbusavions.com

